académie Bordeaux
direction des services départementaux de l'éducation nationale Gironde
éducation nationale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CIRCONSCRIPTION : LORMONT

Nom et coordonnées de l'école : **Ecole élémentaire Louis Pasteur** **rue Jean Rostand** Commune : Carbon-Blanc	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1ER TRIMESTRE Date : 23/11/2021

……

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Mme Grosland

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : M Ducros

Equipe enseignante :	Mme Fraysse, Mme Ferreira, Mme Grosland, Mme Skalli, Mme Cosset, M Thomas, Mme Del Bel, Mme Lavat, Mme Parron, Mme Grenier, Mme Dujardin
Représentants de la mairie :	M Lamy, Mme Galan, Mme Gamonet
Représentants de parents d'élèves	Représentants de parents d'élèves FCPE : Mme Bienvenu Représentants de parents d'élèves UNAAPE : M Eyraud, Mme Lange, Mme Biteau, Mme Boulemsamer, Mme Dutour, Mme Menouer Calderon Représentant de parents d'élèves liste indépendante : Mme Abrij, Mme Tcholakian

Excusés : Mme Torrente (représentantes FCPE), Mme Pohu-Vallier (enseignante E du RASED)

- Fonctionnement et rôle du conseil d'école

Le conseil se réunit au moins 1 fois par trimestre. L'ordre du jour est adressé aux membres du conseil au moins 8 jours avant les réunions du conseil. Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école. Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école : projet définissant les activités scolaires et périscolaires qui permettent de mettre en œuvre les objectifs nationaux d'enseignement.

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les sujets suivants :

- Actions pédagogiques et éducatives
- Utilisation des moyens alloués à l'école
- Conditions d'intégration des enfants handicapés
- Activités périscolaires
- Restauration scolaire
- Hygiène scolaire
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

- Présentation des membres du Conseil d'école (cf liste des personnes présentes)

I) Fonctionnement de l'école

a) Bilan de la rentrée : effectifs

Répartition par niveau :
CYCLE II : 145 élèves (dont 40 CP, 52 CE1, 53 CE2)
CYCLE III : 103 élèves (dont 49 CM1 et 54 CM2)
Total : 248 élèves

b) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité

Modification de certains termes du règlement intérieur, cf en pièce-jointe. Les modifications sont actées ce jour.
Transmission de la Charte de la Laïcité aux membres du Conseil d'école pour lecture.

c) Sécurité à l'école : PPMS, exercice d'évacuation incendie

Deux plans particuliers de mise en sûreté : risques majeurs (tempête, inondation, etc.) et attentat-intrusion avec des protocoles et des signaux d'alerte différents.
Trois exercices PPMS dans l'année : Deux exercices attentat-intrusion dont un fuite et l'autre confinement et un exercice risques majeurs. Trois exercices évacuation incendie.
Exercice attentat/intrusion réalisé le 18/10/2021.
Les élèves et le personnel se sont confinés dans les classes.
Le signal d'alerte n'est pas ou peu audible. La plupart des enseignants et des enfants ont compris qu'il fallait se cacher car ils connaissaient l'heure de l'exercice. En revanche, en

conditions réelles de classe, le système n'est pas audible, comme nous l'avons indiqué lors des exercices précédents.

Il semble important de faire un exercice "fuite" et un exercice "se cacher" pour que chaque élève et chaque enseignant l'expérimentent au moins une fois dans l'année. Mais il serait aussi intéressant d'organiser un troisième exercice "attentat/intrusion" laissant le choix aux collègues de fuir ou de se cacher, selon la situation.
En effet, dans certains cas, nous obligeons certaines classes à fuir alors que la logique voudrait qu'elles se confinent.

Le premier exercice évacuation incendie s'est bien déroulé, il a eu lieu le 12 octobre 2021 :
Evacuation des usagers en 1m53sec, bâtiment entièrement vérifié en 2min08sec
Constat : Le petit objet déclenchant l'alarme semble avoir été égaré l'année dernière. Il faudrait que l'on nous en fournisse un nouveau.

d) Hygiène à l'école

On est revenu au protocole connu avant l'été : lessivage des classes tous les jours, désinfection des points contacts et désinfection de la cantine entre les différents passages des enfants. La mairie a continué à maintenir le niveau orange alors que l'on était passé au niveau jaune.

e) Budgets municipaux

Le budget municipal comprend deux parties, les investissements et les dépenses de fonctionnement. Il est voté en février/mars et il est valable pour l'année civile.
Pour les dépenses de fonctionnement, plusieurs enveloppes sont allouées à chaque école :

- Fournitures scolaires : 35€ par élève présent au 1er janvier
- Sorties scolaires : 18€ par élèves au 1er janvier
- Cinéma de Noël : 1€30 par élève sur présentation d'un devis

Comme nous n'irons pas au cinéma de Noël, nous avons demandé à M le Maire si la part accordée par la mairie pourrait être injectée dans l'achat de livres que nous offririons aux élèves pour Noël. Nous attendons sa réponse. (Demande accordée le 24/11).

(Goûter de Noël prévu le jeudi 16 décembre dans la cantine + sapin livré fin novembre)

f) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

On part au 30 septembre avec 5153,55€. A cela s'ajoute la participation des familles 1922€ (soit 706€ de moins que l'année dernière).
En rentrée à venir, on a environ 500€ de photos de classe et 300€ de vente de sac Initiatives.
En dépenses à venir, on a les livres de Noël que nous souhaitons offrir à chaque enfant : environ 1100€ + participation mairie).

(Les parents d'élèves pensent que la prestation du nouveau photographe est moins bonne que les années précédentes. Les prix sont plus élevés. L'équipe enseignante changera certainement de photographe l'année prochaine.)

III) Projets et vie de l'école

a) Axes généraux

Axe 1 : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle

- Assurer la continuité des apprentissages entre l'école et le collège, entre le cycle 2 et le cycle 3, entre la GS et le CP
- Améliorer les compétences des élèves dans le domaine de la numération, du calcul, de la résolution de problèmes
- Donner à chaque élève le lexique nécessaire pour communiquer
- Permettre aux élèves de se motiver et de montrer de l'intérêt pour le domaine scolaire
- Développer les stratégies de compréhension des élèves

Axe 2 : Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducation à la santé)

- Offrir à tous les élèves l'accès à une première culture artistique et culturelle
- Permettre à chaque enfant de traverser un parcours culturel durant sa scolarité
- Connaître des aspects du patrimoine local
- Etablir des repères et des liens entre les différents domaines culturels
- S'ouvrir à la différence à travers un projet solidaire
- Développer le goût de l'effort et de la pratique sportive
- Acquérir une culture de l'engagement

Axe 3 : Réponses aux exigences d'une école inclusive – Elèves à besoins particuliers

- Organiser un parcours de scolarisation adapté pour les élèves identifiés en difficulté
- Conforter le travail en équipe autour des élèves en difficulté

Axe 4 : Vie scolaire (climat scolaire, relation école-famille, communication, partenariat…)

- Respecter les règles de vie commune
- Améliorer le bien-être des enfants sur les temps de récréation
- Mobiliser les familles autour de la réussite scolaire
- Coopérer avec les parents

b) Projets des classes

- CP a : travail sur les émotions et les contes traditionnels et classiques. Projet kamishibaï
- Cpb : projet médiathèque kamishibai, projet jardins et architecture au Moyen Âge, mini concert (le petit chaperon rouge)
- CE1 : projet médiathèque création d'un herbier
- CE2 b : projet médiathèque sur le langage et l'éloquence
- CE2 a : projet au fil du temps (arts visuels), projet jardin et architecture au Moyen Âge, projet médiathèque autour de la robotique
- CM1 a et b : projet au fil du temps, projet de sortie scolaire au château duc et durasse
- CM2 b : sortie « les classes citadines » (l'eau dans Bordeaux), côté sciences (c'est la vie : reproduction humaine et cycle de vie), projet médiathèque sur les contes détournés
- CM2a : sortie à Saint Médard en Jalles (représentation théâtrale et visionnage d'un film sur l'écologie et la biodiversité, projet médiathèque sur le langage et l'éloquence, sortie « les classes citadines (l'eau dans Bordeaux)

c) Accueil périscolaire, restauration scolaire

Il y a six animateurs. Il n'y a pas beaucoup de changement dans l'organisation. Ils n'ont pas les moyens de séparer la cour par classe donc ils la séparent par cycle. La cour de la maternelle est aussi utilisée.
Des activités sont proposées pour réduire le nombre d'enfants dans la cour.
Le self est maintenu mais les enfants déjeunent par classe. Les masques doivent être gardés lors de la queue pour aller à la cantine.

Une représentante de parents d'élèves explique que certains enfants ont dû quitter la cantine au cours du repas car le service était trop long et ils devaient retourner en classe. Qu'est-ce qui est prévu ? Mme Gamonet répond que le fait de devoir respecter le passage par classe ralentit la file.
Mme Grosland ajoute qu'il est possible de faire terminer deux classes plus tôt pour essayer de résoudre le problème, comme cela était fait en début d'année et l'année dernière. Une demande sera faite auprès de l'Inspecteur.

Le prestataire actuel ne remplissait pas la satisfaction des parties prenantes. La mairie a co-construit un cahier des charges et un appel d'offre a été lancé. Le changement sera opéré le 15 février. L'idée est d'accès sur les retours des parties prenantes : lutte contre le gaspillage alimentaire, plus de bio…

Mme Grenier demande si les CM2 peuvent récupérer les épluchures de fruits et légumes pour le composteur afin d'utiliser le compost pour le jardin médiéval des CP/CE2. La mairie va se renseigner mais explique qu'ils sont favorables. Dans un avenir proche, ils vont devoir traiter les bio-déchets avec un prestataire.

IV) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide : APC, PPRE, RASED

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité, éventuellement en articulation avec les activités périscolaires. Les APC se traduisent par une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ; une

aide au travail personnel ;
par la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école. Ils permettent d'amélioration des compétences en français ou en mathématiques, ce sont des temps supplémentaires de manipulation, d'entraînement, de systématisation ou d'approches différentes des savoirs. Les activités pédagogiques complémentaires peuvent s'adresser à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants. La liste des élèves qui bénéficient des activités pédagogiques complémentaires est dressée par l'enseignant, avec accord des parents. Elle évolue au cours de l'année en fonction de l'émergence de besoins nouveaux.

PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) : Des propositions de différenciations doivent permettre à chaque élève de maîtriser les compétences attendues du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. La mise en œuvre des actions pour aider l'élève peut prendre la forme d'un PPRE. Cela peut intervenir à n'importe quel moment de la scolarité obligatoire. Il diversifie les aides proposées qui vont de la différenciation pédagogique dans la classe aux aides spécialisées. Le PPRE permet d'identifier les besoins, fixer des objectifs précis en nombre réduit, se fonder sur des compétences déjà acquises. Il est défini sur une période relativement courte et il est expliqué à l'élève et sa famille.

RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) : Le RASED est un dispositif Education Nationale, composé d'une psychologue scolaire, Sandrine Dixeuf et d'une enseignante spécialisée, Véronique Pohu-Vallier qui couvrent le secteur d'Ambès, Ambarès, St Vincent de Paul et Carbon-Blanc. Les choix des interventions sont déterminés avec l'accompagnement de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Lormont, à partir des résultats des évaluations de circonscription et des évaluations nationales effectuées en début d'année.

Le personnel RASED est un personnel ressource pour les élèves et leur famille ainsi que pour les enseignants. A la demande de l'Inspecteur, V. Pohu-Vallier intervient en priorité auprès des élèves de cycle 2 pour les apprentissages de base et en aide indirecte auprès des enseignants de cycle 3 (aide à la rédaction des PPRE, échanges et partages sur les élèves en difficulté)

Depuis le début de l'année :

-Temps de présence, d'une semaine de V. Pohu-Vallier auprès des enfants suivis l'an dernier pour s'acclimater à leur nouvelle classe, prendre confiance, réussir à se mobiliser face aux apprentissages.

-Aide à la passation des évaluations individuelles pour le cycle 2
-Aide à la mise en place et à la rédaction des PPRE
- temps de concertation avec les enseignants de cycle 2 (1h par enseignant avec présence de la directrice et de la psychologue scolaire
- Rendez-vous avec enseignant de classe et parents concernés par les interventions RASED
- Intervention et prises en charge pour les élèves de cycle 2 à partir de janvier.

b) Structures spécialisées (ULIS, UPE2A…) et partenaires associés

Dans l'exercice de nos fonctions d'enseignants, nous sommes en lien avec différents partenaires tels que :

- des orthophonistes
- des psychomotriciens

- le CMPP (Centre Médico-Psycho Pédagogique)
- le CMPEA (Centre Médico Psychologique Enfants et Adolescents)
- la MDSI (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion)
- l'AGEP (Association Girondine Education Spécialisée et Prévention Sociale)
- l'AOGPE (Association des Œuvres Girondines de Protection de l'Enfance)
- l'OREAG (Orientation et Rééducation des Enfants et des Adolescents de la Gironde)
- le SESSAD (Service d'Education Spéciale et de soins à Domicile)
- l'ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique).

Nous assurons un suivi entre l'école et les différentes prises en charge des enfants. Nous invitons les partenaires lors des équipes éducatives et des équipes de suivi de scolarisation pour les élèves qui dépendent de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

v) Questions des parents via les parents d'élèves

- Les projets d'aménagement de la cour

Nous organisons prochainement des conseils d'élèves dans les classes en prévision du premier conseil de délégués. L'objectif est de mettre en commun les idées des élèves pour rédiger un nouveau règlement de la cour dans lequel ils s'engageront tous. Ils réfléchiront également à l'aménagement des espaces de la cour pour rendre les récréations plus agréables (lorsque les zones liées au protocole Covid ne seront plus d'actualité).

Une représentante de parents d'élève se demande pourquoi ce qui a été mis en place l'année dernière ne fonctionne plus (5 zones avec des caisses de jeux). Les enseignants expliquent que les enfants ont beaucoup de mal à respecter le matériel (plus de raquettes de ping-pong, les jeux surdimensionnés sont cassés, livres de la boîte à livres déchirés…). Le respect du matériel pose beaucoup de problèmes cette année.

- Les règles des temps de surveillance par les agents de la mairie et leur diffusion auprès des élèves et leurs parents

Les animateurs sont intervenus dans les classes car ils ont rencontré des difficultés. Il s'agissait d'un rappel à la règle et de clarifier le cadre sur les temps périscolaires. Les parents d'élèves expliquent que les enfants n'ont pas compris le message et ont compris qu'ils allaient être exclus de la cantine s'ils chahutaient trop.
M Lamy explique qu'un travail sur le règlement peut être fait mais qu'il faut que ce dernier ne soit pas seulement signé mais lu par les familles. Le message que les équipes d'animation voulaient faire passer a été mal interprété.
Les parents demandent à la mairie de communiquer auprès d'eux lorsqu'il y a des difficultés pour que ce soit repris à la maison.

- Violences verbales entre élèves de cycle3 :

Les élèves concernés se sont expliqués auprès des enseignantes puis auprès de la directrice. Les élèves ont été sanctionnés et un travail a été proposé en classe entière en éducation morale et civique. Certaines familles seront reçues prochainement en équipe éducative.

En parallèle, nous souhaitons nous engager en collaboration avec la mairie dans l'intervention d'un adjudant à la MPF GGD33 sur des thématiques telles que la citoyenneté ou les dangers

d'internet. Ces rencontres auront lieu au mois de mars. Dans l'attente, le travail en éducation morale et civique se poursuit.

-Jeux interdits « Squid game » :

Cela a concerné un groupe de quelques élèves. La directrice est intervenue en prévention auprès d'eux. La famille de l'élève à l'origine du jeu a été contactée.
L'information n'a pas été diffusée dans l'école pour éviter d'éveiller la curiosité des élèves au sujet de cette série.

Nous sommes toutefois interpellés par le nombre d'enfants qui disent avoir accès à des contenus interdits aux enfants de leur âge (séries et jeux vidéos violents, contenus non appropriés pour les enfants type Tiktok et autre).

Une représentante de parents d'élèves s'interroge sur le fait que ce soit « un cas isolé » car cela circulerait encore. Il est décidé lors du présent conseil que les parents d'élèves rédigeront un flyer de sensibilisation aux dangers d'internet. Ce dernier sera validé par Mme Grosland avant diffusion. Il s'agit d'éduquer, d'informer et de sensibiliser l'ensemble des familles.

Certains élèves de cycle 3 se sont également amusés à colporter des rumeurs sur les WC de la cour (fantômes, esprits, etc.). La directrice est passée dans les classes d'une part pour rassurer les élèves qui pouvaient croire à ces histoires et être effrayés à l'idée d'aller aux toilettes, d'autre part pour faire cesser les élèves à l'origine de ces mauvaises farces. Les parents de ces derniers ont été prévenus, les élèves sanctionnés.

- Manque de respect envers les locaux :

Les dames de service ont rapporté à plusieurs reprises des problèmes de souillure des WC intérieurs du rez-de-chaussée (pipi au sol, dans la poubelle). La directrice est passée dans les classes du bas pour en discuter. Cela a cessé depuis.
Dans les WC de la cour, des élèves s'amusaient à lancer des boulettes de papier mouillé au plafond. Décision a été prise de diffuser un mot aux familles pour que de tels actes cessent immédiatement. Certains élèves sont venus se signalés comme auteurs des faits après qu'ils aient lu le mot avec leurs parents. Ils se sont excusés auprès des dames de service et ont été sanctionnés.

A noter qu'on peut difficilement interdire l'accès aux toilettes sur le temps scolaire, il est donc difficile de savoir qui dégrade les locaux.

Début du conseil d'école : 17h35

Secrétaire de séance : Mme Fraysse

Fin du conseil d'école : 19h35

Prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 17 mars 2022 à 17h30.

Fait à Carbon-Blanc, le 25/11/2021

La Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole

Le Secrétaire de séance,